

Délibération n° 2023-121
Informations destinées au portail « Mon Master» – rentrée 2024

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 6 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,
Vu la délibération n° 2023-52 du conseil académique du 29 novembre 2023,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote :

il s'agit de la validation des informations destinées au portail Mon Master pour la rentrée 2024.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 25
Membres présents et représentés : 25	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Les informations destinées au portail Mon Master au titre de la rentrée 2024, conformément à la pièce jointe, sont validées à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 7 décembre 2023

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Eléments Portail Mon Master 2024

Composante	Champ	Niveau	N° RNCP	Mention	Parcours	capacité d'accueil 2024			Attendus à l'entrée en 1ère année de Master	critères généraux d'examen des candidatures	Mode de composition de la commission de recrutement
						totale (avec redoublants)	proposée sur MM	proposée sur ETUDES EN FRANCE			
RTOUMSON /LSH	SHS	M	RNCP: 34074	Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	_Diagnostic territorial et gestion des espaces insulaires	30	28	0	cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	pas de redoublant
SEN	STS	M	RNCP: 31472	Biologie - santé	_Nutrition et science de l'aliment _Santé en milieu tropical	40 (28 SMT et 12 NSA)	40 (28 SMT et 12 NSA)	0	cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	
SEN	STS	M	RNCP: 31803	Chimie	_Chimie des ressources naturelles tropicales: Biomatériaux, cosmétique	12	9	1			
SEN	STS	M	RNCP:34126	Informatique	Intelligence Artificielle et Science des Données	20	20	10			
SEN	STS	M	RNCP: 31471	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	_Sciences des données et applications	16	15	0			
SEN	STS	M	RNCP: 34070	Risques et environnement	_Risques naturels et anthropiques _Transition énergétique: Intégration des énergies renouvelables dans les zones insulaires	17 17	12 12	3 3			
SEN	STS	M	RNCP:34274	Mathématiques et Applications	_Modélisation et outils d'aide à la décision (MOAD)	Pas d'avis de l'UFR					
SEN	STS	M	RNCP:34154	Biodiversité écologie évolution	_Ecosystemes marins tropicaux - EMT (M2)	30	25	0	cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	
					_Gestion de la biodiversité tropicale - GBT (M2)						
					_Ecologie des forêts tropicales - EFT (M2) - co-accrédité par l'Université des Antilles, l'Université de Guyane et AgroParisTech						
					_Parcours TROPIMUNDO (parcours du Master Erasmus Mundus « Tropical Biodiversity and Ecosystems » qui concerne le semestre 7, 8, 9 (M1 et M2 UA et UG).						5 (viennent d'Europe, non concernés par MM)
STAPS	STS /STAPS	M	RNCP: 32169	STAPS: entraînement et optimisation de la performance sportive		25	25	0	cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	
SJE/FDE	DEG	M	RNCP:34123	DROIT PRIVE	Pôle Guadeloupe: _Droit des Affaires	60	53	3	cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	Les commissions de recrutement à l'entrée en Master ont pour rôle d'apprécier souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats. Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiquées aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus La commission de recrutement est composée
SJE/FDE	DEG	M	RNCP: 34084	Droit public	Pôle Guadeloupe: _Droit et administration des collectivités territoriales (DACT)	25	17	3			
SJE/FDE	DEG	M	RNCP: 34428	Economie appliquée	Pôle Guadeloupe : _Ingénierie du développement et aménagement du territoire (IDAT)	58	53	3			
					_Ingénierie du développement et expertises économiques (IDEE)						

SJE/FDE	DEG	M	RNCP:34028	Management	Pôle Guadeloupe : _Management touristique - Valorisation Economique et Touristique du Patrimoine des Caraïbes	ouverture en FC (e-candidatures)			cf. fiches jointes	cf. fiches jointes	pour chaque mention d'au moins 3 membres : - le ou les responsables de la mention - au moins 2 enseignants titulaires responsables de(s) parcours types ou intervenant dans la formation. Elle prend ses décisions de manière collégiale. Elle est présidée par le doyen de la composante ou son représentant. Cette composition est arrêtée par le président de l'UA, sur proposition du doyen de chaque composante.												
SJE/FDE	DEG	M	RNCP:34034	Monnaie Banque Finance Assurance	Pôle Guadeloupe : _Commerce et Finance Internationale (CFI)	29	24	3															
SJE/FDE	DEG	M	RNCP:31506	Science politique	Pôle Guadeloupe : _Coopérations régionales, sociétés et territoires, Pôle Guadeloupe _Coopérations internationales et transitions écologiques en Amérique latine/Caraïbe, Pôle Guadeloupe	17	12	3															
INSPE	MEEF	M	RNCP:31853	Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) Encadrement éducatif (EE)	Pôle Guadeloupe: _Conseiller principal d'éducation	20	16	1															
INSPE	MEEF	M	RNCP: 31851	Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) premier degré	Pôle Guadeloupe: _Professeur des écoles	100	75	5															
INSPE	MEEF	M	RNCP: 31854	Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) Pratiques et Ingénierie de la formation	Pôle Guadeloupe : _Pratiques et ingénierie de la formation	30	25	3															
INSPE	MEEF	M	RNCP:31852	Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)second degré	Pôle Guadeloupe : rappel les parcours du MEEF second degré doivent être déclarés de manière séparée (par parcours et par site: Guadeloupe, Martinique), les capacités sont différenciées par parcours et l'examen des candidatures doit pouvoir être réalisé par parcours, compte tenu de conditions de candidature différentes. _Créole _Economie gestion (création accréditation accréditation INSPE) _Education physique et sportive _Lettres _Mathématiques _Physique Chimie _Sciences de la Vie et de la Terre	20	15	2	20	18		2	20	16	1	20	16	1	15	14	1	16	14
									cf. fiches jointes	cf. fiches jointes													